

AVIS PUBLIC

ENTRÉES EN VIGUEUR

**RÈGLEMENTS NUMÉROS RCA10-E066, RCA10-E069, RCA10-E070
ET RCA10-E071**

AVIS EST DONNÉ QUE :

Lors d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 20 décembre 2010, le conseil d'arrondissement a adopté les règlements suivants intitulés :

**« RÈGLEMENT NUMÉRO RCA10-E066 AUTORISANT UN EMPRUNT DE 25 000 \$
POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE - DOMAINE
ADMINISTRATIF »**

ET

**« RÈGLEMENT NUMÉRO RCA10-E069 AUTORISANT UN EMPRUNT DE 339 000 \$
POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE PROTECTION AU PROGRAMME DE
PROTECTION DES BÂTIMENTS »**

ET

**« RÈGLEMENT NUMÉRO RCA10-E070 AUTORISANT UN EMPRUNT DE 1 945 000 \$
POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT OU DE
RÉAMÉNAGEMENT DE PARCS OU D'AIRE DE JEU POUR LES ENFANTS ET LES
ADOLESCENTS OU DE TERRAINS SPORTIFS »**

ET

**« RÈGLEMENT NUMÉRO RCA10-E071 AUTORISANT UN EMPRUNT DE 600 000 \$
POUR LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE »**

Prenez en outre avis que les règlements numéros RCA10-E066 et RCA10-E069 ont été approuvés par les personnes habiles à voter le 20 janvier 2011 et par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le 11 mars 2011. Les règlements numéros RCA10-E070 et RCA10-E071 quant à eux, ont été approuvés par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 16 mars 2011.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau d'arrondissement situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, Montréal ainsi qu'aux bureaux Accès Montréal situés au 3445, rue Robert-Chevalier à Pointe-aux-Trembles, et au 8910, boulevard Maurice-Duplessis à Rivière-des-Prairies, aux heures régulières d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Montréal,
ce 22^e jour du mois de mars 2011.

Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement
et secrétaire d'arrondissement

Cet avis ainsi que ces règlements peuvent également être consultés sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/rdp-pat